



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



Table des matières

Avant-propos du Président	2
Prolait Fédération laitière, les chiffres 2025	4
Par canton	4
Par cercle laitier	4
Activités 2025 des organes de Prolait.....	6
Activités du Conseil d'administration (CA).....	6
Activités des cercles laitiers et des présidents de cercle	7
Activités de la commission de lait de fromagerie LFA	8
Activités de la commission de lait de centrale	9
Activités de la Directrice et du Président	9
Plateforme « courants-vagabonds »	9
Modernisation de la BDLait	9
Rencontre des partenaires	10
Contribution à différents projets.....	10
Lait de fromagerie	11
Interprofession du Gruyère (IPG).....	11
Interprofession du Vacherin Mont-d'Or AOP	12
Interprofession de l'Etivaz AOP	14
Distinctions fromagères 2025.....	14
Lait de centrale.....	16
Membres des organes et collaboratrices	17
Le Conseil d'administration	17
Les présidents de cercle	17
La commission « lait de fromageries artisanales »	17
La commission « lait de centrale ».....	17
Les producteurs délégués à l'Interprofession du Gruyère AOP	18
Les producteurs délégués à l'Interprofession du Vacherin Mont d'Or AOP	18
La commission de gestion.....	18
Les collaboratrices	18

Avant-propos du Président

Au terme de plus de 25 ans d'engagement dans la défense professionnelle laitière, dont 14 ans à la présidence de Prolait fédération laitière, il me paraît essentiel de dresser un bref bilan et d'esquisser quelques perspectives.

En 2000, la Suisse comptait 41 000 producteurs laitiers ; ils ne sont plus que 17 000 aujourd'hui. Le cheptel est passé d'environ 650 000 à 510 000 vaches, pour un volume de production similaire. Peu de secteurs ont connu une rationalisation aussi forte. Cette évolution a servi l'économie et les consommateurs, mais le producteur, lui, travaille davantage sans amélioration notable de son revenu horaire.

Mes débuts se sont inscrits dans un contexte mouvementé : affaire Tony Holding, faillite de SDF, fin des contingentements. Sous l'égide d'Orlait, nous avons créé des groupements de producteurs pour négocier avec Cremo, Elsa et Nestlé. Quelques centimes ont été obtenus. Après la faillite de SDF, la plateforme Prolait a permis de soutenir la reprise des activités par Cremo. Orlait a aussi développé un système de gestion des quantités pour limiter l'impact financier des échanges de quotas.

En 2008, Orlait crée le pool Prolait afin de renforcer la concentration de l'offre et la régulation au niveau national. La même année, la FLN, fédération laitière neuchâteloise, et Orlait fusionnent pour former Prolait fédération laitière. Cette structure visait à donner plus de poids aux producteurs dans un marché libéralisé.

En 2013, Prolait construit la fromagerie du Grand Pré à Moudon pour mieux valoriser le lait de centrale et maintenir la production fromagère des spécialités cantonales. En 2014, elle participe à la création de Lactofama, structure privée réunissant les principales fédérations laitières. En 2016, celle-ci soutient notamment l'exportation de 86 millions de kilos de beurre.

En 2018, sous la pression du marché et des transformateurs, Prolait transfère les activités du pool à Mooh afin de renforcer les producteurs de lait de centrale. Depuis, le prix du lait de centrale a progressivement augmenté pour atteindre, en novembre 2025, la moyenne suisse de 67,4 centimes sur douze mois.

En 2019, après l'abandon de la « loi chocolatière », les montants des fonds de régulation du marché sont gérés via l'IP lait. Les fédérations romandes obtiennent que 20 % des fonds soient affectés au soutien à l'exportation de matière grasse. Prolait réalise également un rapport sur les fromageries neuchâteloises afin d'aider à planifier les investissements, exercice répété en 2023 dans le canton de Vaud.

En 2020, la DGAV, ProConseil et Prolait lancent le « paquet lait Vaud », doté de 10 millions de francs sur cinq ans pour soutenir les producteurs de lait de centrale, notamment en augmentant l'autonomie fourragère. En 2023, Prolait participe au lancement d'AgroImpact, plateforme romande visant à rémunérer les efforts de décarbonation agricole. En 2024, elle obtient de la Confédération un financement de 10 % des améliorations foncières pour la construction de fromageries en zone de plaine.

Au-delà de ces projets, la défense professionnelle représente un travail permanent : séances au Palais fédéral (prime de non-ensilage, politique agricole, marché laitier), comités de PSL et de l'IP lait, groupes de travail à l'OFAG, échanges avec les cantons, les interprofessions et sociétés de fromagerie. Ces démarches ont permis d'accompagner de nombreux projets, fusions et médiations au service des producteurs.

L'année 2025 confirme l'impact du changement climatique. Les alternances de sécheresse et de fortes pluies compliquent les cultures, favorisent les maladies et accentuent les variations de rendement. Le marché devient plus instable, tandis que la trésorerie des exploitations reste fragile malgré leur capacité d'adaptation.

La comparaison entre le marché du Gruyère AOP et du lait de centrale est révélatrice. Le Gruyère AOP maîtrise ses volumes et ajuste rapidement sa production aux réalités du marché ; son prix du lait a progressé régulièrement. Le lait de centrale, sans cadre équivalent, dépend des fonds de régulation de l'IP lait, aujourd'hui limités.

Vingt ans après la fin du contingent laitier, le constat est préoccupant : pratiques libérales d'un côté, cadre rigide de l'autre. La gestion des excédents n'a pas été suffisamment anticipée. Il devient par conséquent indispensable de mettre en place une planification des quantités et un cadre légal pour garantir davantage de stabilité à l'ensemble de la filière.

Je souhaite que tous les acteurs reconnaissent l'importance d'un équilibre entre offre et demande et qu'ils s'engagent vers un nouvel ordre laitier.

Je remercie enfin les organes de Prolait, ses collaboratrices et collaborateurs, ainsi que tous les partenaires politiques et professionnels rencontrés durant ces années. Mais ce sont surtout les échanges directs avec les producteurs et les sociétés de fromagerie qui ont donné tout son sens à mon engagement.

Je souhaite à la filière laitière un avenir solide, équilibré et durable.



Marc Benoît

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'M. Benoît', written in a cursive style.

Président du Conseil d'administration

Prolait Fédération laitière, les chiffres 2025

Par canton

	Nombre d'expl.	Nb expl. principales	Nb expl. estivage	% des expl. par canton	Livraisons 2025 en mio kg	Livraisons 2025 lait fromagerie en mio kg
Vaud	673	520	153	75,87 %	144,20	92,13
Neuchâtel	170	167	3	19,08 %	40,11	36,01
Fribourg	41	41	0	4,26 %	8,93	6,61
Berne	7	7	0	0,79 %	1,55	1,23
Total 2025	891	740	156		194,79	135,98
Total 2024	936	771	165		190*	134,00
Diff. 24-25	-4,81 %	-4,67 %	-5,45 %		+2,52 %	-1,46 %

Par cercle laitier

Cercles laitiers	Nb. d'expl.	Nb expl. principales	Nb expl. estivage	Nb sociétés fromagerie	Nb prod. lait centrale	Livraisons 2025 en mio kg
Jura/Gros-de-Vaud	117	105 (-8)	12	9	40	37,75
La Vallée de l'Orbe	113	69 (-6)	44	7	10	23,27
Nord Vaudois	109	91 (-2)	18	7	24	27,36
Neuchâtelois	170	167 (-4)	3	16	21	40,11
Lavaux-Jorat-Pays-d'Enhaut	256	177 (-10)	79	8	97	37,73
La Broye	126	126 (-6)	0	11	29	28,56
Fin 2025	891	735	156	58		194,79
Fin 2024	936	771	164	58		190*

**Le rapport annuel 2024 indiquait une quantité totale de 197 mio de kg de lait livrés, mais les quantités vérifiées se montent à 190 mio de kg de lait.*

Fromageries : on compte 58 sociétés de fromagerie à fin 2025, le même nombre qu'à fin 2024.

- Gruyère AOP : 53 (dont 3 avec Gruyère bio et 5 avec du Vacherin Mont d'Or)
- Pâtes molles/spécialités/coopérative Etivaz : 5 dont 2 avec VMO et 1 avec du Vacherin fribourgeois bio

Le nombre d'exploitations continue de diminuer en 2025 : -4,8 % d'exploitations en 2025 contre -1,5 % en 2024.

Les livraisons totales du secteur Prolait ont augmenté de 2,52 % par rapport à 2024, soit une différence d'environ 5 mio de kg de lait. Les producteurs de lait de centrale ont livré en 2025 58 mio de kg contre 56,6 mio en 2024. Les livraisons de lait de fromagerie ont également augmenté, pour atteindre un total de presque 135 mio de kg contre 134 mio de kg en 2024, soit une différence de 0,7 %.

La part de transformation de lait en fromage reste stable et représente 70 % en 2025, pour 68 % en 2024 ; tandis que celle destinée au lait de centrale avoisine les 27 %. Les quantités de lait d'alpage ont diminué, passant de 4 % et 7,2 mio de kg en 2024 à 2,38 % et 4,7 mio de kg en 2025.

Répartition des mises en valeur des livraisons 2025

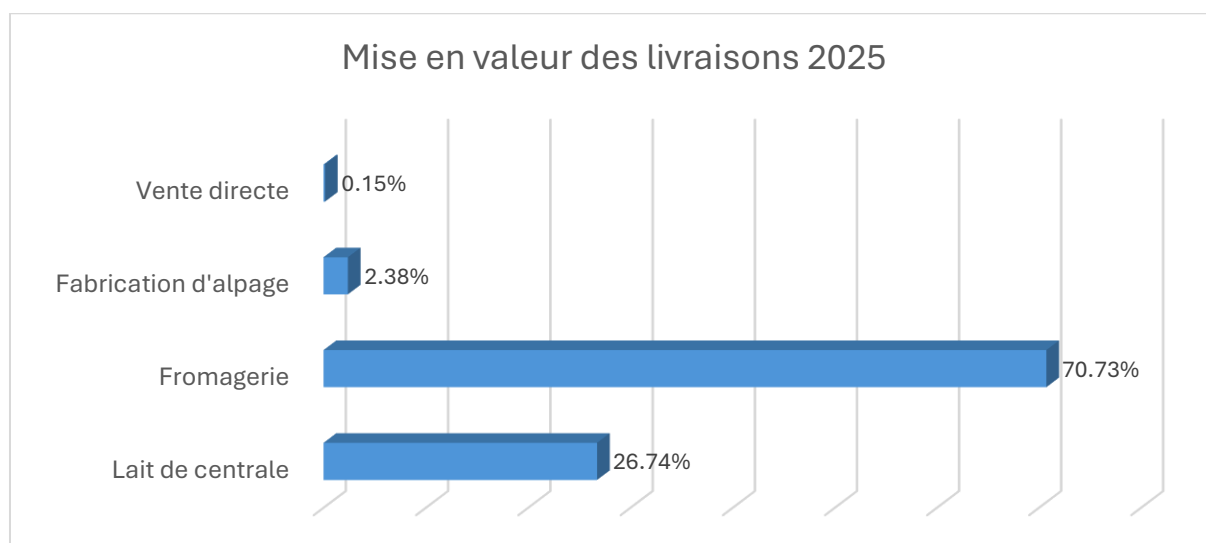


Figure 1: Répartition des mises en valeur du secteur Prolait 2025

Livraisons mensuelles Prolait

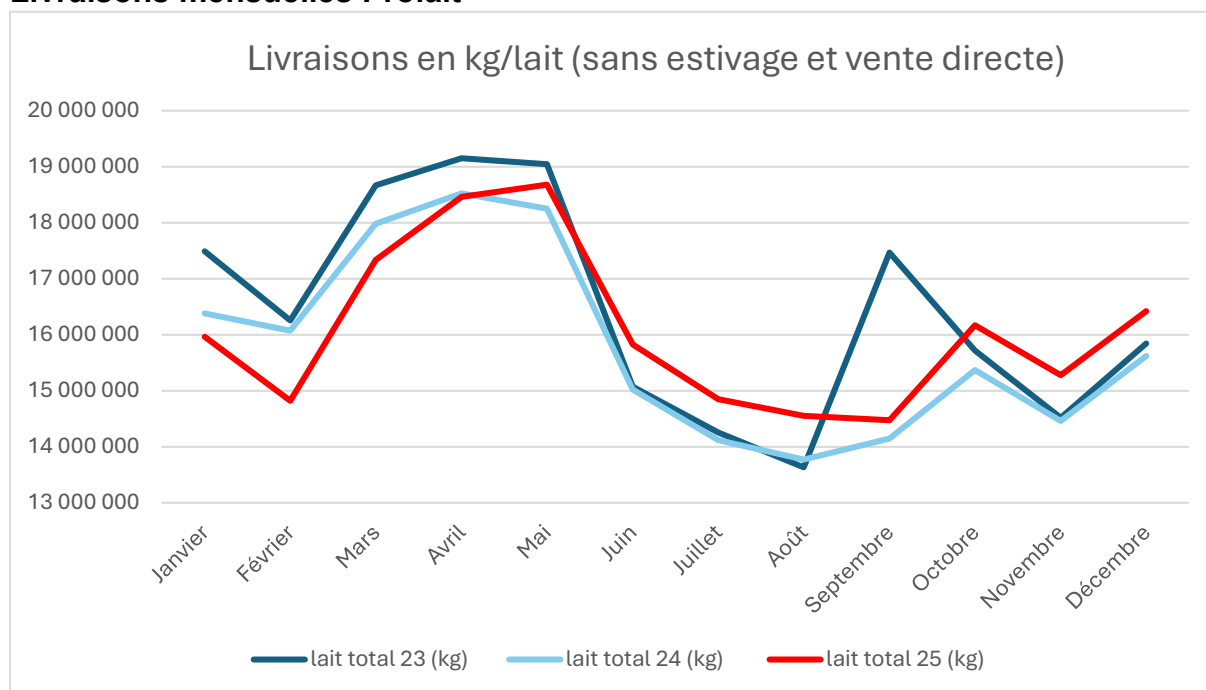


Figure 2 : livraisons mensuelles Prolait 2023-2024-2025

Évolution du nombre d'exploitations et des livraisons

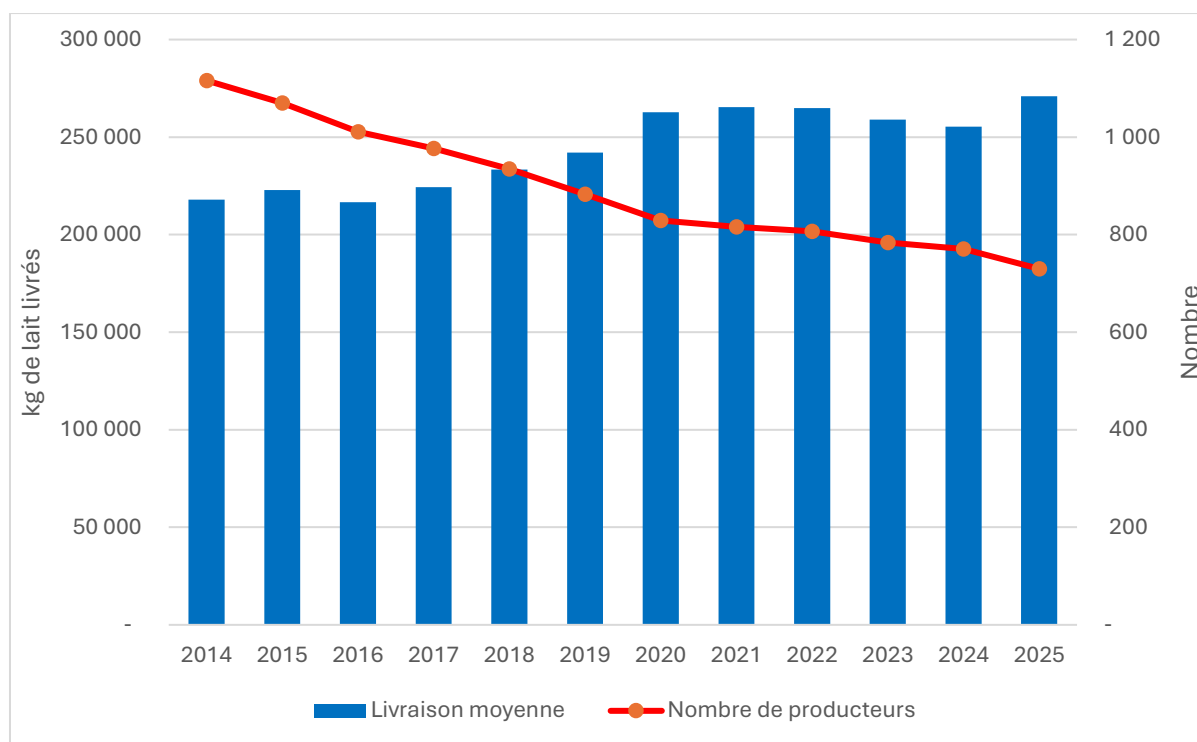


Figure 3: évolution du nombre d'exploitations Prolait de 2014 à 2025

Activités 2025 des organes de Prolait

Activités du Conseil d'administration (CA)

En 2025, le Conseil d'administration (CA) s'est réuni à cinq reprises pour traiter des affaires financières de la fédération, préparer les successions aux différents postes de la fédération, ainsi que pour régler la vente de la fromagerie du Grand-Pré à Moudon. Le CA a accueilli Sébastien Maurer, producteur de lait à Brot-Plamboz (NE), comme nouveau membre, en remplacement de Christian Girardin, démissionnaire.

Des rencontres ont eu lieu entre les présidents et directeurs des fédérations FSFL et Prolait pour échanger sur la situation des producteurs de lait dans les différentes régions et définir les priorités communes pour faire avancer les nombreux thèmes stratégiques liés à la production de lait et en particulier à la production de lait de fromagerie pour le Gruyère AOP.

En outre, grâce à l'arrivée de M. Micaël Müller à la fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL), il a été possible de réaliser un workshop et de définir un plan d'action pour renforcer l'impact des producteurs et leur cohésion au sein de la filière du Gruyère AOP. Des mesures ont été décidées pour mieux soutenir les sociétés de fromagerie, améliorer la prise de décision au sein du collège des producteurs délégués de l'Interprofession du Gruyère (IPG) et clarifier leur rôle, ainsi que pour faciliter la communication entre fédérations (FSFL et Prolait), PSL et l'IPG.

Prolait avec PSL agit aussi sur le plan de la politique nationale pour avoir le plus d'influence possible sur la politique agricole PA2030. Plusieurs motions ont été

déposées et il sera très important de suivre en particulier la prise en compte de la motion 24.4269 « Renforcer la production d'herbages dans la production suisse » qui demande des mesures d'accompagnement dans le domaine des aides structurelles (100 millions par an sur 8 ans). PSL se bat aussi pour un renforcement de la promotion des ventes et une prise en compte accrue du facteur "travail" dans les mesures de soutien aux producteurs de lait, et revendique un salaire de CHF 40/heure.

Le président de Prolait, en tant que membre du comité de PSL, a suivi activement les résultats des accords du Mercosur. On estime qu'il y a peu de risque que les 300 t de lait liquide accordées en franchise de droits de douane soient importées, ainsi que les 100 t de beurre. La contrepartie semble en revanche bienvenue pour la Suisse. L'accord du Mercosur permet d'exporter 990 t de fromage (à l'exception de la mozzarella) en franchise de droits de douane et de garantir la protection de nos fromages AOP contre les copies.

Préoccupé par la situation infernale vécue par les éleveurs due à la présence du loup, une lettre a été envoyée au Conseiller d'État vaudois Venizelos demandant une intervention rapide pour renforcer la régulation du loup, adapter les indemnisations et les mesures de protection actuellement prévues qui restent largement insuffisantes pour garantir la sécurité des animaux et la viabilité des exploitations.

Activités des cercles laitiers et des présidents de cercle

Le conseil des présidents de cercle s'est réuni à trois reprises, en plus des assemblées de cercles. Il a partagé les informations sur les situations particulières de certaines sociétés de fromageries et de laiteries de leur cercle.

Les assemblées de cercles du printemps ont été particulièrement appréciées par les producteurs, malgré le programme chargé dicté par les circonstances liées à la maladie de la Langue bleue. Les discussions sur l'avenir du métier de producteur de lait et le manque d'attractivité pour la relève ont montré la situation préoccupante de la branche laitière. Ces préoccupations ont été remontées à PSL et à la direction de l'IPG. **L'importance du dialogue instauré lors de ces assemblées de cercles a encore été confirmée cette année.**

Les présidents de cercle ont rédigé un communiqué de presse à la suite des assemblées des cercles laitiers dans lequel ils font part de leurs inquiétudes face au manque de relève du secteur. Le prix du lait n'est plus assez rémunérateur pour les heures de travail investies et ne permet pas de constituer les réserves nécessaires pour absorber les aléas de production. Les présidents des cercles laitiers demandent une augmentation du prix indicatif pour assurer l'avenir de la production laitière, car c'est en premier lieu le prix du lait trop bas qui rend le métier peu attractif et n'incite pas les jeunes à continuer la production de lait ou à s'engager dans ce secteur de production. Même si la filière du lait de fromagerie garantit un prix à la livraison plus élevé, les contraintes liées au cahier des charges et aux coûts d'investissements pour se mettre aux normes mènent aussi à des cessations d'activités.

Le Conseil des présidents de cercle a également préparé l'assemblée des délégués qui s'est tenue le 2 avril 2025 à la Grande Salle de Lucens avec 71 délégués et

présidents de cercles présents. Les comptes 2024 et la décharge à la commission de gestion y ont été acceptés, ainsi que le maintien du montant des cotisations. La validation formelle des statuts a été réalisée sous la présence de la notaire, Me Laure Thonney. Les membres du Conseil d'administration et le Président de Prolait ont tous été reconduits dans leur fonction. Le Président de PSL, Boris Beuret nous a transmis un enregistrement vidéo de son allocution (une nouveauté !), dans lequel il exprime les revendications de PSL, par exemple concernant l'augmentation du supplément pour le lait transformé en fromage, une meilleure protection à la frontière, qui permet de protéger le prix du lait d'industrie, mais aussi la mise en œuvre de la Motion Nicolet pour plus de transparence sur les prix payés sur le marché laitier, sans oublier les solutions négociées avec l'Interprofession du Lait IP Lait pour l'utilisation des fonds de régulation du marché laitier, pour les exportations de beurre et de poudre de lait.

Lors de leur deuxième conseil, les présidents de cercle ont pu s'informer sur **le projet AgriMetrics qui propose la simplification des paiements directs et la réduction de la charge administrative pour les exploitants. M. Stefan Teuscher de Proconseil a présenté cet outil pilote qui sera testé et calibré à l'aide des données de 12 exploitations vaudoises.** Si les résultats sont validés par l'Office fédéral de l'agriculture et que l'outil est accepté par le parlement en 2028, il pourrait entrer dans la révision par étape des mesures de la PA2030.

Avec les membres du CA, une délégation de présidents de cercle s'est rendue à Berne le 13 novembre aux World Cheese Awards. Elle a pu constater l'organisation impressionnante mise en place par Switzerland Cheese Marketing pour la participation au concours de plus de 5 000 fromages, l'engouement des visiteurs suisses et étrangers pour le monde des fromages et la sélection du vainqueur, un Gruyère AOP de la fromagerie de Vorderfulltigen (BE). Une vitrine importante et bienvenue pour nos fromages suisses.

Activités de la commission de lait de fromagerie LFA

La commission s'est réunie à 2 reprises durant l'année 2025. La présidence et la vice-présidence de la commission LFA ont été reprises respectivement par Catherine Meister Schwager et Vincent Gruet. Heinz Baur est vivement remercié pour son travail à la présidence de cette commission, il laisse la place de membre neuchâtelois de la commission à Niki Guenat.

Dans sa première séance, la commission a répertorié les nombreux sujets en cours et l'état d'avancement de ceux-ci (contrat achat-vente de lait ; moyenne des résultats pour la qualité du lait, autres analyses en lien avec la qualité du lait ; motion Bachelard (livraison une fois par jour) ; robot de traite et lien avec la relève de la production fromagère ; vision « durabilité Gruyère », utilisation d'antibiotique, bismuth ; Agroimpact et décarbonation de la filière lait de fromagerie ; pérennisation des livraisons de lait après des investissements dans les fromageries/modification des statuts).

En accord avec la FSFL, une feuille de route a été établie pour le traitement de ces différents thèmes. La mise à jour du contrat achat-vente de lait et l'amélioration du

fonctionnement du collège des délégués IPG pour qu'il soit vraiment force de propositions ont été traitées en priorité.

La deuxième séance de la commission LFA a abordé la problématique de la baisse du taux de graisses et l'augmentation du taux de protéines, ainsi que de la dermatose nodulaire. Concernant le rapport de matière grasse et protéines, il a été décidé de collecter encore des données et des informations pour comprendre l'influence de la génétique et de l'affouragement. Pour la dermatose, une coordination très étroite a été mise en place entre Prolait, Prométerre et le vétérinaire cantonal vaudois, ainsi que les organisations agricoles genevoises. Il y a eu 5 soirées d'information organisées par le vétérinaire cantonal et ses services ont fait preuve de beaucoup de soutien et de pragmatisme.

L'assemblée des sociétés de fromagerie s'est tenue le 18 mars à St-George avec plus de 100 personnes présentes. Elle a été marquée par le discours d'adieu de Philippe Bardet, directeur de l'Interprofession du Gruyère, et sa rétrospective sur les moments qui ont marqué l'histoire de l'Interprofession.

Activités de la commission de lait de centrale

La commission ne s'est pas réunie en 2025, mais comme il avait été convenu l'année précédente, elle s'est focalisée sur l'organisation de l'assemblée annuelle des producteurs de lait de centrale qui a eu lieu le 6 novembre 2025 à la Landi d'Echallens et a été suivie par une fondue au comptoir d'Echallens.

Organisée en collaboration avec Mooh, l'assemblée du lait de centrale a réuni une vingtaine de producteurs. Les présentations sur la santé de base des vaches laitières, les nouvelles technologies de gestion du troupeau et le programme de mesure et de réduction des émissions carbone ont été très appréciées, mais c'est l'état du marché du lait en fin d'année 2025 qui a suscité le plus de discussions. En cette période compliquée, qui peut faire perdre courage à certains, on relève l'importance de ses échanges humains.

Activités de la Directrice et du Président

Plateforme « courants-vagabonds »

La directrice a participé à la création de la plateforme vaudoise « courants vagabonds » mise en place par la Direction de l'énergie (VD), avec la participation de Prométerre, de l'association des électriciens et de Suisse Solar. Cette plateforme permet aux différents acteurs de trouver toutes les informations nécessaires pour gérer ce problème (spécialistes à contacter, formation, financement des analyses, etc.) : <https://www.vd.ch/environnement/energie/courants-vagabonds-dans-lelevage>

Modernisation de la BDLait

Après trois matinées de cours de formation destinée à l'apprentissage de la nouvelle version de la BDLait, le projet a été arrêté et reporté à avril 2026. La nouvelle planification devrait permettre d'alléger le travail de contrôle des données et de la facturation.

Rencontre des partenaires

En plus des échanges réguliers sur la situation du marché et sur l'utilisation par l'IP Lait des fonds pour l'allègement du marché, une **rencontre annuelle avec la direction de Mooh** a permis d'aborder différents sujets tels que le prix du lait et la concurrence entre les acheteurs de lait, la rationalisation de la collecte, les conséquences de la maladie de la langue bleue et de la dermatose nodulaire, ainsi que de l'outil pour le calcul des émissions carbone de la branche laitière.

Le 10 janvier 2025, le Président et la directrice de Prolait **ont rencontré MM. Godel et Perroud, respectivement Président et Directeur de Cremo** (aujourd'hui ex-directeur), pour échanger sur le travail réalisé et la stratégie suivie pour assurer à terme le bon fonctionnement de l'entreprise. Nous avons pu constater que le travail effectué par le directeur a été titanesque, mais qu'il ne suffira probablement pas pour sortir des chiffres rouges et redresser complètement la situation de Cremo.

Deux rencontres ont eu lieu avec l'**Association des fromagers romands (AFR)**, la première pour échanger sur quelques situations spécifiques liées à des sociétés de fromagerie du rayon Prolait et la seconde, avec les autres fédérations laitières, pour traiter de la reprise des travaux pour finaliser le contrat achat-vente de lait, discuter du projet Milkpay lancé par les fromagers sur le rapport 1,1 : 1, et pour signaler les difficultés financières croissantes des sociétés de fromagerie.

Rencontre avec le nouveau directeur de l'IPG. Avec la FSFL, le président et la directrice de Prolait ont rencontré Olivier Isler et Pierre-Yvan Guyot, directeur et président de l'IPG, le 2 septembre 2025. Cette rencontre aura lieu chaque année pour renforcer le dialogue et la collaboration entre fédérations et IPG.

Contribution à différents projets

Autoévaluation de la qualité de vie dans la filière laitière : 770 producteurs et productrices de lait de toute la Suisse ont déjà répondu au questionnaire mis en ligne par PSL. Les données anonymisées collectées ont permis de réaliser une évaluation globale de l'état d'esprit actuel des acteurs·trices du secteur. Les résultats mettent en évidence une fierté d'exercer le métier de producteur·trice de lait et un solide soutien familial, mais aussi des contraintes structurelles et des inquiétudes pour l'avenir. Des facteurs tels que les difficultés pour se faire remplacer, le manque de vacances ainsi que le niveau de formation ont un impact significatif sur la qualité de vie. PSL entend agir en demandant des soutiens financiers plus forts dans le cadre de la PA2030 et par des mesures pour promouvoir les possibilités de remplacement, la collaboration entre exploitations ainsi que les offres de formation continue et de soutien.

Groupe de travail de l'IP Lait sur le « Calculateur climatique » qui doit permettre de mesurer l'empreinte carbone de la production laitière suisse et montrer que la production laitière basée sur les herbages s'en sort mieux que la concurrence internationale.

Contrat achat-vente de lait : Sous la conduite de PSL, deux séances, une entre producteurs et l'autre avec les fromagers, ont permis de finaliser la révision du contrat d'achat et de vente de lait. Il a été décidé de « corriger » le contrat national Fromarte pour qu'il soit compatible avec celui du Gruyère AOP de 2020 utilisé

actuellement. Une deuxième étape de révision du contrat devrait démarrer dans le courant 2026, sur la base des demandes des producteurs et des fromagers en lien avec certains points du contrat qui devraient être adaptés.

Webinaire sur la durée de vie des vaches et la gestion du troupeau : 38 participants ont assisté au webinaire qui a eu lieu le 25 novembre 2025. Trois présentations ont permis de donner un aperçu des pratiques et outils technologiques actuels qui permettent de soutenir les éleveurs et producteurs de lait dans la gestion de leur troupeau.

Lait de fromagerie

Interprofession du Gruyère (IPG)



	2022	2023	2024	2025
Quantités produites de Gruyère AOP (t par an)	32 712	30 098	30 706	31 530
Évolution par rapport à l'année précédente	5,50 %	-8,68 %	1,98 %	2,61 %

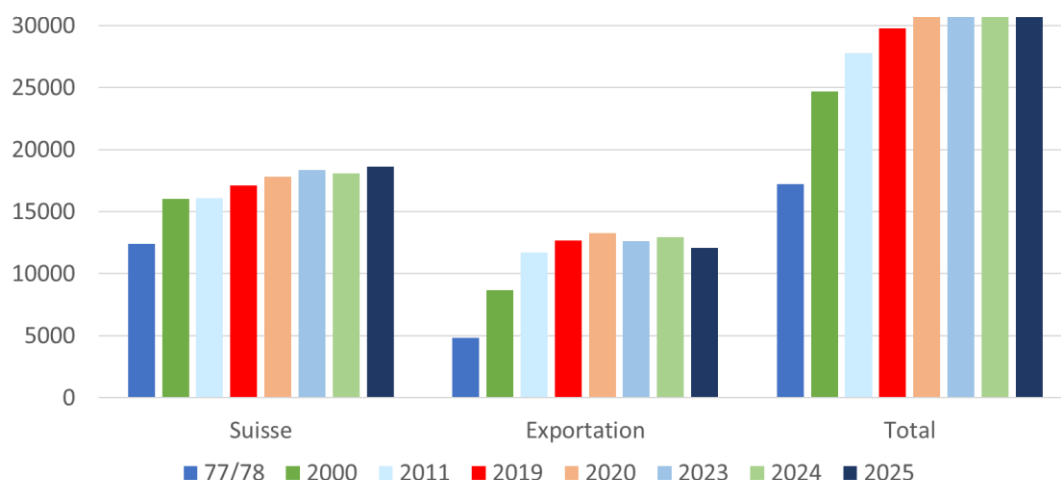
La production de Gruyère AOP a augmenté de 2,61 % en 2025 pour atteindre un total de 31 530 tonnes, soit la 3^e quantité de production la plus élevée depuis l'an 2000. Le prix indicatif du Gruyère AOP est passé de 94,398 cts/kg en 2024 à 93,602 au 1^{er} février 2025 puis à 93,905 cts/kg dès le 1^{er} juillet 2025.

Les exportations se sont chiffrées à 12 066 tonnes pour l'année 2025, soit une diminution de 7,48 % par rapport à 2024 (13 042 tonnes exportées en 2024). Les plus fortes baisses ont été observées sur les marchés allemands, français et aux USA. Les complications sanitaires liées à la Dermatose nodulaire, les taxes Trump et la morosité de la conjoncture économique dans certains pays sont les causes principales de la baisse des exportations. Ce qui est réjouissant, c'est que la diminution des ventes à l'international a pu être compensée par une augmentation sur le marché suisse.

Comparaison des ventes/exportations 2025 en tonnes

Figure 4: comparaison des ventes suisses et exportations du Gruyère en tonnes entre 1977 et 2025

Source : IPG, présentation statistiques 2025.



Interprofession du Vacherin Mont-d'Or AOP



Pour la saison 2024-2025, la production de Vacherin Mont d'Or AOP s'élève à 516 697 kg, ce qui représente une diminution de 1,67 % par rapport aux 526 333 kg de la saison 2023-2024. La production bio s'élève quant à elle à env. 30 tonnes.

Le volume des exportations est resté relativement stable, avec un total de 84 830 kg en 24-25, pour 84 944 kg en 23-24.

En 2025, le comité de l'Interprofession du Vacherin Mont-d'Or IPVMO s'est réuni à quatre reprises, notamment pour le processus de recherche d'un nouveau gérant pour remplacer Pascal Monneron et pour la nouvelle campagne de promotion. Cédric Baudois a été désigné comme nouveau gérant et reprend seul les rênes de l'IPVMO au 1^{er} janvier 2026. Une nouvelle campagne de promotion, plus orientée vers la jeune génération de consommateurs, a été définie en tenant compte des résultats de l'enquête consommateurs.

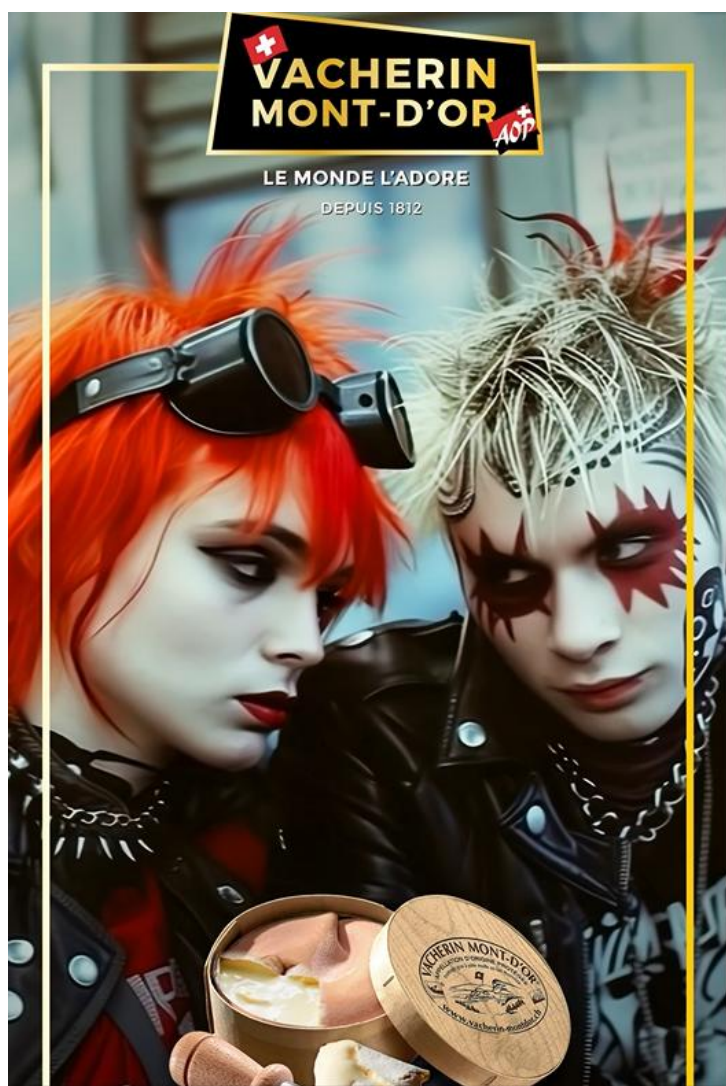
L'assemblée des producteurs de Vacherin Mont d'Or AOP s'est tenue le 15 mai 2025 au restaurant de la Breguettaz à Vaulion sous la présidence de Guy de Charrière. Cédric Germain, agriculteur à St— Georges a été désigné comme délégué de l'Interprofession du Vacherin Mont-d'Or IPVMO en remplacement de Christian Gander qui est remercié pour son engagement.

Les producteurs ont soutenu le montant de 1,7 CHF par kilo de prime à l'export et le maintien de ce montant pour les 3 prochaines années. La fromagerie du Soillat a repris le quota du Bullet et a commencé à produire avec des excellentes qualités.

Face aux difficultés de certaines fromageries de s'approvisionner à moyen terme en lait pour la fabrication de Vacherin Mont-d'Or VMO, Prolait a effectué un appel auprès de tous les producteurs de la zone de production de lait VMO. Le résultat a été positif, et « une réserve » de 500 000 à 800 000 kg de lait sur les mois de production de VMO a été identifiée. Il sera fait appel à ces producteurs en fonction de la situation de production des années prochaines.

L'assemblée des délégués s'est tenue le 25 juillet 2025 à la buvette du col du Mollendruz. Pour la saison 2025-2026, l'IPVMO s'est fixé un objectif de production de 530 tonnes (550 tonnes pour la saison précédente), qui pourrait être atteint vu le bon démarrage de la saison et malgré les restrictions d'exportation vers le Canada en raison de l'épidémie de dermatose nodulaire. Cette interdiction concerne tous les fromages au lait cru produits depuis le 26 mai 2025, et impacterait d'environ 5 tonnes les exportations de Vacherin Mont d'Or AOP.

Les Worlds Cheese Awards à Berne ont été une bonne vitrine pour le Vacherin Mont-d'Or AOP et ont permis d'établir des contacts prometteurs. P. Monneron a fait visiter la fabrication des VMO et des boîtes à des Japonais et Américains qui participaient à cet évènement et qui ont témoigné un fort intérêt pour le produit.



Interprofession de l'Etivaz AOP



La production d'Etivaz 2025 se monte à 16 886 meules dont 14 549 en production conventionnelle et 2 028 en production biologique. La quantité totale vendue en 2025 atteint un montant de 430 000 kg pour un prix au kg de 17,2 CHF.

La production 2025 se distingue par une excellente qualité, avec une moyenne de taxation de 19,41 points pour le Bio et de 19,36 points pour le conventionnel. La qualité de la pâte a été particulièrement remarquable, confirmant le haut niveau de maîtrise technique des producteurs. Une modification du cahier des charges concernant la date de début de fabrication a par ailleurs été introduite ; cette adaptation a été rendue nécessaire par l'évolution des conditions climatiques.

Distinctions fromagères 2025

Nous félicitons tous les responsables de sociétés de fromagerie, les productrices et producteurs pour l'excellence de leur production. Globalement, la qualité des fromages AOP est excellente.

Le prix du Gruyère neuchâtelois de l'année a été attribué à la **fromagerie de Chézard St-Martin et son fromager M. Julien Linford**.

Le prix du Meilleur Fromage du Monde, lors du Mondial du Fromage et des Produits laitiers 2025 à Tours a récompensé le Gruyère AOP Vieux de **la Fromagerie de la Côte aux Fées et son fromager M. Simon Miguet**.

Le Conseil d'État du Canton de Vaud a choisi son fromage d'Excellence 2025 : Gruyère AOP de **la Fromagerie Gourmande à Montricher**.

Enfin, **le concours du World Cheese Awards**, qui a eu lieu du 13 au 15 novembre 2025 à Bern a distingué les alpages et fromageries suivants :

World Cheese Awards – Etivaz :

Or	Alpage Francis Tena
Or	Alpage Saugy Weissdäppen
Or	Alpage Claude-Alain Mottier
Argent	Alpage Rémy Turrian
Argent	Alpage Stéphane Henchoz
Argent	Alpage Dominique Yersin
Bronze	Alpage Louis-Philippe Rosat
Bronze	Alpage Benny Turrian
Bronze	Alpage Patrick Desplands
Bronze	Alpage Nicolas Henchoz

World Cheese Awards – Brigand du Jorat

Bronze	Fromagerie de St-Cierges - Muhamed Lekiqi et Renaud Freymond
--------	--

World Cheese Awards – Gruyère AOP

Or	Fromagerie de Lignerolle, Monsieur Steve Berger
Argent	Fromagerie de Corcelles-Le-Jorat - Didier Bovet & Guillaume Prélaz
Argent	Alpage de la Bursine
Argent	Fromagerie de l'Isle - Loïc Hautier
Argent	Fromagerie de Penthéreaz - Monsieur Julien Coigny
Argent	Fromagerie de Montricher
Argent	Fromagerie de Vaulion
Argent	Fromagerie du Haut-Jorat
Argent	Fromagerie Duo Vallon
Bronze	Fromagerie Ussières
Bronze	Fromagerie Grandcour
Bronze	Fromagerie Moudon
Bronze	Fromagerie la Joux-du-Plâne/Christen Blaise
Bronze	Fromagerie du Gros-de-Vaud - Monsieur Johan Jambon
Bronze	Alpage de la Moesettaz
Bronze	Fromagerie de St-Cierges - Renaud Freymond et Muhamet Lekiqi

World Cheese Awards – Vacherin Mont-d'Or

Argent	Fromagerie André SA - Romanel-sur-Morges
Bronze	Fromagerie de l'Aiguillon Conod SA - Baulmes



Figure 5: de gauche à droite Mireille Hirt et Yves Nicolet FSFL, Marinette Crausaz Prolait, Pascal Surchat IPG, François Miéville AFR, Didier Roch et Vincent Gruet Prolait

Lait de centrale

Le communiqué de l'IP Lait de fin novembre 2025 indiquait que depuis le mois d'avril, les livraisons de lait dépassaient largement celles de l'année dernière (d'environ +7 % pour le mois de novembre). Les stocks de beurre étaient donc élevés, avec une situation particulièrement tendue pour la graisse lactique.

C'est pour ces raisons que le comité de l'IP Lait a décidé en novembre de prendre des mesures supplémentaires pour exporter 1530 t de beurre. Le soutien financier devant permettre d'exporter au total 3530 t de beurre et 2000 t de crème jusqu'au 30 juin 2026.

Selon Mooh, si les mesures d'allègement du marché décidées par l'IP Lait étaient mises en œuvre, environ 93 millions de kilos de lait C seraient nécessaires, ce qui représente, en cas de répartition équitable entre toutes les organisations, à env. 4,3 % du volume annuel de lait par producteur·trice. Malheureusement, Mooh doit assumer de manière disproportionnée les mesures d'allègement du marché pour l'ensemble de la branche, car tous les premiers acheteurs de lait ne participent pas de manière équivalente à ces mesures, au détriment des producteurs. De plus, les capacités de transformation atteignaient leurs limites à de nombreux endroits et les problèmes techniques dans une grande tour de séchage réduisaient encore ces capacités. La situation était d'autant plus difficile que l'on observait une chute des prix assez forte dans l'UE.

Il est donc d'autant plus important que la branche définisse des règles claires et contraignantes pour répartir les volumes C entre les organisations. Ce qui n'a jusqu'ici été réalisé que partiellement.

Le prix indicatif A est resté inchangé jusqu'en janvier 2026, mais le comité d'IP Lait, réuni le 15 décembre dernier, a décidé d'abaisser le prix indicatif de 4 centimes à partir du 1er février 2026 et pour une période de onze mois, jusqu'au 31 décembre 2026. Le prix indicatif A est fixé à 78 cts/kg pour cette période.

Le prix indicatif du segment B a diminué de façon constante tout au long de l'année 2025, pour atteindre son plus bas en janvier 2026 (52,5 cts). Il remonte et passe à 53 cts. en février 2026. Le prix C a atteint 23,6 cts. en janvier 2026 et remonte à 24,9 cts. en février 2026.

Pour terminer par une bonne nouvelle, 17'551 tonnes de lait de centrale ont touché des primes AgrolImpact. Au total, en ajoutant le lait de fromagerie, ce sont 63'256 tonnes de produits agricoles soutenus par le projet à raison de 4'779'048 CHF de primes engagées et 7'238'988 primes encore disponibles.

Le comité s'est réuni quatre fois. Il a suivi les affaires et procédé à quelques modifications des règlements, suivant les recommandations de la commission plateforme, notamment le maintien du prix de la tonne de CO2 à 140.-. Il a également fixé entre autres décisions : de nouvelles conditions d'accès et de restrictions à la plateforme, le taux de répartition de la prime climat entre la part impact et la part fixe et les conditions d'utilisation des résultats carbone des produits agricoles de la plateforme.

Membres des organes et collaboratrices

Le Conseil d'administration

		Entrée au conseil
Président	Marc Benoît	2011
Vice-président	Didier Roch	2012
Membres	Vincent Gruet	2021
	Alexandre Fontannaz	2023
	Anthony Kern	2023
	Sébastien Maurer	2025

Sébastien Maurer a remplacé Christian Girardin, sorti du Conseil d'administration à l'assemblée des délégués 2025.

Les présidents de cercle

Présidents	Cercles
André Badoux	La Broye
Jean-Pierre Gfeller	Neuchâtelois
Ueli Leibundgut	Nord Vaudois
Guy Berseth	Jura-Gros-de-Vaud
Philippe Cugny	Vallée de l'Orbe
Christian Wolf	Lavaux-Jorat-Pays-d'Enhaut

La commission « lait de fromageries artisanales »

Président.e	Meister-Schwager Catherine	Corcelles-le-Jorat (dès AD 2025)
	Heinz Baur	Travers (jusqu'à AD 2025)
Membres	De Charrière Guy	Sévery
	Berseth Guy	St-George
	El-Hayek Antoine	Cernier
	Gruet Vincent	Gressy
	Guenat Niki	Les Bayards (dès AD 2025)
	Henchoz Nicolas	L'Etivaz
	Jotterand Nicolas	Bière
	Junod Florence	Mutruz
	Kern Anthony	Rossens
	Poncet Etienne	Ballaigues

La commission « lait de centrale »

Président	Chevalley Jean-Bernard	Puidoux
------------------	------------------------	---------

La commission « lait de centrale » est en cours de réorganisation, en 2025 elle ne comptait pas de membres actifs.

Les producteurs délégués à l'Interprofession du Gruyère AOP

Délégués IPG

Meister-Schwager Catherine	Corcelles-le-Jorat
Baur Heinz	Travers
El-Hayek Antoine	Cernier
Gruet Vincent	Gressy
Guenat Niki	Les Bayards (dès AD 2025)
Jotterand Nicolas	Bière
Junod Florence	Mutruz
Kern Anthony	Rossens
Poncet Etienne	Ballaigues
Roch Didier	Ballens

Les producteurs délégués à l'Interprofession du Vacherin Mont d'Or AOP

Président

De Charrière Guy

Sévery

Membres

Berseth Guy	St-George
Bachelard David	Le Lieu
Bataillard Claude	Romanel-sur-Morges
Bourgeois Romain	Ballaigues
Germain Cédric	
Martin Gilles	L'Auberson
Viande Mathieu	Clarmont

La commission de gestion

Président

Paillard Christophe

Champvent

Cercle Nord-Vaudois

Membres

Marlène Guenat

Les Bayards

Cercle Neuchâtelois

Lehmann François

La Sarraz

Cercle Vallée de l'Orbe

Suppléants

Guy de Charrière

L'Etraz

Cercle Jura Gros-de-Vaud

Frédéric Perrin

Haut-Jorat

Cercle Lavaux-Jorat-Pays-d'Enhaut

Les collaboratrices

Alessandra Silauri	Directrice	80 %
Marinette Crausaz	Gestion des quantités	50 %
Sarah Mottet	Statistiques, rapports et communication	30 %

Siège Prolait — Fédération Laitière
Route de Lausanne 23
1400 Yverdon-les-Bains
Téléphone 024 / 424 20 10
Courriel : info@prolait.ch
Site internet : www.prolait.ch